

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES INTÉRESSANTS

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XII. Montreal, Vendredi 22 Décembre 1848. No. 29.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ITALIE.—DIOCÈSE DE FLORENCE.—Mgr l'archevêque de Florence a adressé le 8 octobre une admirable circulaire à son clergé. Le vénérable prélat déplore les maux de la patrie italienne et met ses ouailles en garde contre les funestes suggestions des hétérodoxes doctrines. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire intégralement cette belle lettre pastorale: en voici du moins quelques passages:

« Une troupe de satellites de l'erreur, dit le pieux Pontife, s'efforcent de la voix et de la plume, d'exciter au centre même de la catholicité un prosélytisme hétérodoxe. Pour réussir dans ses sataniques desseins, elle allègue le zèle le plus ardent pour l'indépendance italienne; de manière à imprimer dans l'esprit de tous ceux qui écoutent ses paroles ou parcourent les pages des détestables écrits qu'elle répand à profusion, cette impie et absurde proposition que l'unité catholique ne peut être l'élément de l'unité nationale, et que la papauté a été de tous temps l'adversaire de la liberté des peuples et l'instrument fatal de leur asservissement. Sans doute, ces perverses agissements de la vraie et immuable religion ne retireraient de leurs efforts que la honte qu'ils méritent, avec le sentiment de leur impuissance. Mais, je dois le dire dans l'amerume de mon âme, bien qu'il ne faille pas ajouter foi aux forfanteries hyperboliques publiées par certains journaux étrangers; bien que, grâce à la divine providence, le nombre soit incalculable des gens de bien qui ont fermé l'oreille aux insinuations de ces vilains serpents et à la voix de ces perfides enchaînements, toutefois nous avons à pleurer sur quelques victimes de leurs séductions.»

Mgr l'archevêque de Florence prend texte de ces lamentables défections pour recommander une vigilance plus infatigable aux ministres du Seigneur:

« Duvolez aux peuples les odieux travestissements sous lesquels se cachent ces esclaves des passions qui proclament la liberté, ces hypocrites prophètes de l'équité publique et de la perfection sociale. Ils n'ont pour but que d'obscurcir dans le ciel de notre patrie l'éclat immaculé de la foi, d'entraîner dans les bras de l'erreur les nobles fils de l'Italie, de cette Italie qui a mérité d'être appelée la nation religieuse par excellence, qui abrite en son sein le siège suprême, qui communique aux autres nations le flambeau des célestes doctrines, et qui l'a jusqu'ici gardé allumé pour le bien du monde. Faites-leur connaître dans ces covateurs, les plus implacables ennemis de notre patrie commune, à laquelle, par la ruine de la croyance catholique, ils s'efforcent de ravir le principe générateur de toutes les vertus, de toute prospérité publique et privée, le plus noble et le plus solide fondement de son indépendance nationale, si justement désirée, et de sa véritable gloire.»

Le prélat termine en recommandant à son clergé d'invoquer avec une spéciale fervore la très-sainte Mère de Dieu, « exterminatrice des hérésies dans l'univers entier.»

DIOCÈSE DE SPOLÈTE.—L'intolérance et la violence des faux libéraux sont partout les mêmes. On ne recule pas devant les excès les plus scandaleux pour opprimer la liberté de l'église et la liberté de ses ministres. Voici les faits que rapporte le *Costituzionale Romano*. L'évêque de Spolète n'ayant refusé, pour de bonnes raisons, de sanctionner la nomination d'un prêtre de Trévise, François Francesconi, à la chaire de philosophie rationnelle du collège de Spolète, une bande d'émoussés, précédée d'une députation du cercle populaire, à la tête de laquelle se trouvait l'ex-ministre de la guerre Campello, s'est rendue au palais épiscopal pour arracher de force au prélat la nomination du dit Francesconi; n'ayant pu l'obtenir même par ce moyen, ils prirent le parti de briser à coups de pierres les vitres du palais. La *Speranza* de Rome journal de l'opinion soit-disant libérale et progressiste, trouve ce fait solennel, significatif, important, et jure qu'il aura l'approbation de tout loyal homme.

DON GRATUIT DE 4 MILLIONS D'ÉCUS ROMAINS AU TRÉSOR PONTIFICAL PAR LE CLERGÉ SÉCULIER ET RÉGULIER.—Le clergé séculier et régulier s'est montré jaloux de répondre à l'appel que N. S. P. le Pape Pie IX avait adressé à sa générosité. Le 27 octobre, S. Em. le Cardinal Orioli, préfet de la S. Congrégation des Evêques et Réguliers a présenté à S. S. une adresse où nous lisons:

« Les Evêques et les Supérieurs des ordres religieux existant dans l'Etat pontifical, désirent concourir à relever le crédit financier de l'Etat, et épargner à V. S. la douleur qu'elle éprouverait à voir mes en vente les biens ecclésiastiques hypothéqués à la garantie des deux millions de bons au Trésor, offrent gratuitement à V. S. pour l'Etat et au nom de l'un et l'autre clergé et des administrateurs des établissements pieux, de payer la somme de 4 millions en quinze annuités, à partir de décembre 1849; à la seule condition d'obtenir le dégrèvement immédiat de l'hypothèque qui les frappe, et de ne pas rester responsables de l'amortissement des bons du Trésor.

« Le clergé a à cœur, dans les impérieuses circonstances qui pèsent sur la société, de s'associer aux peines que souffre V. S., et il se conçoit volontiers à l'alléger; étant certain d'ailleurs que S. V. voudra défendre et protéger les propriétés de l'Eglise, lesquelles, soit qu'elles proviennent de l'apostolicité des fidèles ou de l'apport de ceux qui ont embrassé l'état religieux, soit qu'elles aient été acquises par l'économie et de soins intelligents, servent au culte divin à l'entretien des ministres sacrés, au maintien de la liberté de l'indépendance du clergé, sans parler du soulagement que reçoivent les pauvres du produit de ces mêmes biens.»

Le Saint-Père, vivement touché de cette détermination a appelé près de lui la Congrégation des Evêques et Réguliers, et lui a communiqué les résolutions exprimées dans un acte signé de sa propre main, dont nous rapportons les principaux passages:

« Non que selon les règles immuables de la justice, sanctionnées par les rois de tous les temps et de tous les lieux, et récemment confirmées par l'art. 8 du statut fondamentale les instituts pieux et les corporations ecclésiastiques ou reli-

gieuses ne doivent concourir aux charges publiques que dans la même mesure que les autres propriétaires; néanmoins le clergé séculier et régulier, en donnant une preuve éclatante et au-dessus de toute croyance de sa patriotique charité il s'est montré jaloux de subvenir, par un subside extraordinaire aux besoins de l'Etat. C'est pourquoi comme vous le rappelez ici, il a déclaré, à la grande satisfaction de Notre Seigneur qu'il voulait faire au Trésor public une offrande gratuite de 4 millions d'écus. (Le Saint-Père répète ici les termes et les conditions de ce don gratuit.)

« Vous avez réclamé, au nom de ce clergé, Notre placent pour rendre valide, efficace et obligatoire cette offrande, selon que disposent les lois de l'Eglise: et nous, à l'exemple de plusieurs Pontifes nos prédécesseurs, et notamment de Pie VI qui, dans une semblable circonstance, n'a pas hésité à permettre, par son Bref du 31 juillet 1797, que l'un et l'autre clergé s'imposât de généreux subsides envers l'Etat, nous avons considéré, comme lui, que dans le grave péril de la chose publique, il est conforme à l'équité et à la justice que l'Eglise prête à la société civile un secours extraordinaire. Aussi, en vertu de Notre présent acte, de Notre propre mouvement, science et pleine puissance apostolique, nous vous donnons et concédons tous les pouvoirs nécessaires et opportuns, afin que vous puissiez en Notre nom accepter et approuver ce don gratuit de 4 millions. (Suivent la reproduction des termes de paiements et conditions; puis les autorisations nécessaires pour la répartition et l'exécution, et enfin les formules de chancellerie.)

« Donné en Notre palais apostolique du Quirinal, le 29 octobre 1848, de Notre Pontificat l'an inc. PIUS P. IX. »

VÜRZBOURG, 1er novembre.—On nous écrit de cette ville: « Ce matin, à six heures et demie, nous avons eu le bonheur de voir arriver dans nos murs Son Eminence le cardinal-archevêque de Schartzzenberg. Malgré les fatigues d'une nuit entièrement passée en voiture, l'éminentissime prélat n'eut pas plus tôt appris que les évêques réunis dans la ville et le chapitre désiraient vivement qu'il pût célébrer pontificalement l'office du matin de cette grande solennité, qu'il se déclara prêt à obtempérer à ce vœu. A huit heures, le chapitre vint chercher processionnellement le cardinal auquel tous les évêques présents faisaient cortège. A neuf heures commença la grande messe où l'on eut le magnifique spectacle de la présence de quatre archevêques et seize évêques rangés autour de l'autel et assistant l'éminentissime célébrant.

« La veille était arrivé l'évêque de Passau, le seul des prélats baviens qui ne se fût pas encore rendu à l'assemblée épiscopale de Würzburg. L'évêque d'Olmütz ayant, comme l'on sait, envoyé des représentants, et le cardinal-archevêque de Salzbourg étant chargé des pleins pouvoirs de tous les suffragants de sa métropole, tout le corps épiscopal d'Allemagne se trouvait ainsi représenté; et l'assemblée a pris aussitôt le caractère et la dénomination de Concile national. Les membres de ce Concile représentent aujourd'hui quinze millions de catholiques tout prêts à se dévouer pour sa défense. Depuis le Concile œcuménique de Trente, l'Europe n'a rien vu qui soit comparable à la grandeur du spectacle que lui offre aujourd'hui le Concile national de Germaine. Il a fallu une révolution et tout ce qui s'en est suivi pour briser enfin et irrévocablement les liens dont les souverainetés temporelles s'appuyaient (sans en excepter celles qui se disent catholiques) sur les principes de Luther, avaient enlaidi la sainte Eglise.

« Il est impossible de décrire l'immense effet qu'a produit dans toute l'Allemagne ce Concile de Würzburg. Les citoyens de cette ville avaient d'abord eu l'intention de saluer la vénérable assemblée par une de ces processions aux flambeaux si fréquentes en Allemagne, mais on a jugé qu'une manifestation de cette nature, étant trop banale, répondrait mal aux intentions de la ville. On s'est donc décidé à faire célébrer dans la capitale un office divin solennel, auquel l'assemblée des évêques a promis de participer pour rendre grâce à Dieu de si grands événements; la fête se terminera par un banquet de cent convertis offert aux pauvres. Il a paru parfaitement juste, tandis que les banquets politiques que l'Angleterre et la France ont mis en vogue commencent à pénétrer en Allemagne, que la charité catholique offre des repas plus belles et plus touchantes au Sauveur dans la personne des pauvres.

VÜRZBOURG.—Le 5 du courant, le Concile national d'Allemagne a fait une procession solennelle à laquelle tous les Pères du Concile ont assisté. Cette pieuse cérémonie a été suivie d'une grande messe au dôme, célébrée par son Eminence le Cardinal-archevêque de Salzbourg. Dans deux séances préparatoires, le Concile a déterminé toutes les questions dont il a l'intention de s'occuper; elles ont été préalablement confiées à l'examen des consultants pour en faire le rapport à l'Assemblée. Le Concile tient chaque jour, les dimanches exceptés, deux séances qui l'occupent ordinairement pendant sept heures.

Les journaux protestants et radicaux d'Allemagne poussent la folie jusqu'à espérer de ce Concile des décrets abrogeant le catholicisme, et houvraient de fond en comble toute la hiérarchie catholique de l'Allemagne. Ces folliculaires ignorent ou feignent d'ignorer quel est l'esprit qui anime l'épiscopat catholique toujours intimement uni aux doctrines de l'Eglise romaine. Les catholiques, au contraire, attendent de la réunion de leurs évêques les mesures les plus salutaires à l'Eglise, et sur tout la consolidation du lieu spirituel, qui unit le catholicisme d'Allemagne avec le suprême Pasteur de l'Eglise.

ALLEMAGNE.—Par les dernières nouvelles qui nous arrivent de Würzburg, nous apprenons que le Concile vient de transférer ses séances de la salle du séminaire à celle du couvent des Capucins. Cette mesure a été prise à la demande de l'évêque de Würzburg, afin de ne pas prolonger davantage les vacances des séminaristes, et l'on en conviendrait que la session du Concile aura une durée plus longue qu'on ne l'avait originellement supposé. Les sujets des délibérations se multiplient à mesure que l'on entre dans tous les détails des objets qui se rattachent à l'indépendance de l'E-

glise, et c'est avec beaucoup de raison que cette vénérable assemblée n'en veut pas laisser un seul sans l'avoir éclairé sur toutes ses faces.

—L'Université donne sur les conférences tenues à Salzbourg et qui ont préparé le Concile national de Würzburg, les détails suivants, extraits, dit-il, d'une lettre écrite par un des évêques qui y assistaient:

« Au mois de septembre, le Cardinal-Archevêque de Salzbourg convoqua les Evêques ses suffragants, pour délibérer sur la position que doit prendre l'Eglise catholique vis-à-vis de l'Etat. D'autres Evêques de l'Autriche ont pris part à cette assemblée, mais par les envoyés ou par des adresses. Notre Evêque m'a prié de l'accompagner, ce que j'ai accepté avec empressement, à cause du vil intérêt que m'inspirait l'objet des délibérations.

« Réunis à Salzbourg, les Evêques ont projeté une Adresse à la Diète de Vienne pour réclamer les droits et la liberté de l'Eglise envers l'Etat, ainsi que la rupture des chaînes qui pèsent sur les choses religieuses depuis Joseph II; l'Adresse demande: 1^o La liberté d'organisation dans l'Eglise; liberté de communication des Evêques avec Rome, des Evêques entre eux, et avec le clergé inférieur et le peuple; liberté de l'éducation ecclésiastique; abolition du placet; 2^o liberté d'influence pour l'Eglise, c'est-à-dire sur les établissements d'éducation, liberté dans la cure des âmes et la collation des charges, etc.; 3^o liberté pour l'administration des biens ecclésiastiques sans aucune surveillance de l'Etat.

« Cette Adresse très-énergique a été adoptée par tout l'épiscopat germano-autrichien, à l'exception de l'Archevêque de Vienne et de l'Evêque de Saint-Polten. La conférence a décidé, en outre, qu'une lettre pastorale serait adressée au peuple catholique de la province ecclésiastique de Salzbourg, c'est-à-dire du Tyrol, de la Styrie, de la Carinthie, de la Carniole et du diocèse de Linz. La lettre pastorale a été signée de tous les Evêques présents à la conférence.

« Il a été aussi question d'une réunion générale des Evêques de l'Allemagne. Le Prince-Evêque de Breslau avait déjà donné sa parole à cet égard, ainsi que les Evêques de Bavière.»

HONGRIE.—Jaloux de suivre l'exemple donné par l'épiscopat allemand, les évêques de Hongrie viennent également de prendre la résolution de se réunir en un concile national. Comme le siège primateur d'Erlau se trouve encore vacant en ce moment, les évêques hongrois ont adressé au Pape la prière d'approuver la convocation de ce concile et d'en nommer le président. Il a été répondu à ces prières par un bref pontifical qui approuvait complètement cette réunion et tout le corps épiscopal de Hongrie de son respectueux dévouement au Saint-Siège, prièrent au prochain concile, en qualité de délégué apostolique, l'archevêque-primate d'Erlau déjà nommé, mais qui n'est pas encore préconisé.

MAYENCE.—L'illustre conseiller Badois Buss, qui vient de présider l'union catholique de Mayence, a été immédiatement élu pour siéger à l'Assemblée nationale de Francfort en qualité de remplaçant, suite de vacance actuelle d'un représentant qui, sans doute pour lui faire place, doit lui abandonner son siège. Personne en Allemagne n'est plus capable, tant à cause de son éloquence que de l'indomptable énergie de son caractère, de se poser dans le parlement comme premier et principal champion de l'indépendance de l'Eglise.

PRUSSE.—Berlin est en proie à une sourde agitation. Le député Jacob, démocrate radical, qui avait brutalement apostrophé le roi dans une circonstance récente, en lui disant: « C'est le malheur des rois de ne pas vouloir entendre la vérité; » a été l'objet d'une manifestation nombreuse et bruyante, à laquelle il n'a pas craint de répondre, en glorifiant les révolutionnaires de Berlin et de Vienne:

« Portons de tout cœur un vif remerciement aux hommes qui ont couragement versé leur sang pour nous et pour la liberté, sur les barricades de Berlin; aux hommes qui les ont imités sur les remparts de la malheureuse ville de Vienne, notre sœur! »

FRIEBURG.—On lit dans l'*Observateur de Genève*. « De nombreuses arrestations ont été faites, les prisons regorgent. Les plus notables sont celles de M. Charles Goitra de la Riedora, prévenu de crime d'avoir écrit à deux ou trois curés pour les prier d'engager leurs paroissiens à réclamer, par la voie des pétitions, contre l'enlèvement de Mgr l'évêque de M. Romain Maillard, de Rue, dont la messe a été frappée d'une contribution de 200,000 fr. par le décret du 20 mai, et dont la maison, à Rue, a été entièrement pillée; M. Louis Weck, de Bonnes-Fontaines, dont le frère est banni, est imposé pour 152,000 fr. Duppéquier, ancien député; capitaine Vuillett, idem; Menoud, idem; Génaud idem; Albert Weck, ancien colonel. »

—On lit dans l'*Observateur de Genève*: « Mgr l'évêque de Lausanne et Genève est toujours à Chillon. Aucun catholique ecclésiastique ou laïque n'a pu pénétrer jusqu'à lui. On sait indirectement qu'il est assez bien traité; il a une chambre convenable donnant sur le lac: on lui a remis, dit-on, les livres qu'il a demandés. Un prêtre protestant vaudois qui l'a visité est édifié de son calme et de sa sérénité. L'évêque peut se promener dans un petit jardin.

« Nous savons que des ecclésiastiques haut placés ont fait et font encore les démarches les plus pressantes pour obtenir de voir Mgr notre Evêque. Le tiendra-t-on encore long-temps au secret? Nous l'ignorons; mais ce que tout le monde se dit et pense dans tous les partis, c'est que l'évêque catholique persécuté pour la justice est moins embarrassé dans sa prison que les hommes qui l'y retiennent; l'embaras pour eux croit chaque jour davantage. Quant à la Religion catholique, elle gagne plus dans cette noble lutte qu'on ne le pense. Patience, confiance et prière.»

—Les catholiques de Genève ont adressé à l'Assemblée fédérale la pétition suivante que nous reproduisons:

A M le président et à M. les membres de l'Assemblée fédérale helvétique.
Messieurs,
Nous avons appris avec une profonde douleur que Mgr

Marilley, notre Evêque, après avoir été arrêté à Fribourg dans la nuit du 24 au 25 octobre, a été livré aux autorités du gouvernement du canton de Vaud, et qu'il est prisonnier au château de Chillon.

« Nous n'avons pas l'intention d'user en ce moment de notre droit de citoyens suisses, en exprimant notre sentiment sur l'arrestation, sur la déportation et sur l'incarcération de Mgr Marilley, que nous regardons comme ayant eu lieu contrairement aux formes juridiques et légales, et aux articles 42, 43, 44, 45, 53, et 55, de la Constitution fédérale.

« Mais nous venons réclamer la liberté de notre Evêque; au nom des traités qui nous lient à la Suisse (art. 3 du protocole de Vienne, § 7 et 8, art. 12 du Traité de Turin); au nom de bref d'incorporation du souverain Pontife Pie VII et au nom de notre Constitution cantonale qui garantit ces traités et sanctionne la liberté religieuse. Nous ne voulons pas même relever les prétextes dont nous croyons qu'on s'est servi pour accomplir un acte que nous estimons contraire à la liberté civile et religieuse; nous raisons profondément pénétrés de vénération, d'obéissance et d'amour pour notre Evêque, et nous le regardons spécialement dans les circonstances actuelles comme un généreux défenseur de la liberté de notre Eglise; il a su allier avec démarques les plus conciliantes la fermeté que lui commandaient les devoirs sacrés de la Religion.

« Nous avons la confiance, Messieurs que dans votre désir de cicatriser les plaies de la patrie commune, vous accueillerez la juste demande que nous avons l'honneur de vous adresser, de faire rendre la liberté à Monseigneur notre Evêque.

« Daignez agréer, Messieurs, l'hommage de notre profond respect.»

—L'*Observateur* donne, sous la rubrique de Chillon, la nouvelle suivante:

« On nous assure, sans qu'on puisse encore l'affirmer, que ceux qui retiennent Mgr Marilley à Chillon n'auraient pas demandé mieux qu'une évasion fût facile.

« On ajoute même que quelqu'un serait venu proposer une promenade à notre Evêque hors du château. Mgr Marilley aurait répondu catégoriquement et noblement: « Je ne sortirai de Chillon volontairement qu'après avoir été jugé. L'honneur de la Religion, l'honneur de l'épiscopat et le mien l'exigent. »

« L'embarras des délégués va croissant sans cesse. »

—On lit dans l'*Observateur de Genève*: « Nous recevons de toutes parts des témoignages de sympathie et d'admiration pour notre Evêque; des Evêques ont ordonné des prières pour le généreux et pieux prisonnier de Chillon et pour les besoins de la religion en Suisse.

« Dans toutes les églises du canton de Genève, les fidèles assistent avec empressement aux prières publiques qui ont été prescrites. Chaque dimanche retentissent les chants sacrés et les ardentes prières, qui atténuent les misères de Dieu sur la Suisse, et obtiennent du ciel la délivrance de notre Evêque. Nous demandons humblement à nos frères dans la foi, dans toutes les contrées où ces lignes parviendront, d'offrir leurs prières aux nôtres, et à la presse catholique de l'Europe entière, si bienveillante pour nous de reproduire ces vœux que les lieux de la charité feront apprécier de tous et partout.»

—Un journal catholique vient de paraître à Sâcure; il s'appelle *Kirchenzeitung für die catholische Schweiz*. Il nous paraît rédigé dans un excellent esprit, et nous croyons qu'il réalisera beaucoup de bien dans les cantons allemands. Nous le recommandons à tous nos amis qui savent l'allemand. C'est la presse catholique qui est appelée à promulguer les seules doctrines religieuses et politiques qui sauveront le monde.

UNE LETTRE.—M. le maréchal Bugeaud renonce à la candidature qui lui avait été offerte pour la présidence de la République. Il en donne les motifs dans une lettre que nous citons:

« Une appréciation plus mûre de l'esprit public, les faits survenus, ont modifié mes idées, sans altérer mon dévouement à la cause sacrée de la vraie liberté et de l'ordre social. Je déclare donc à mes amis et à mes partisans que je crois utile au bien du pays de renoncer à l'honneur insigne dont ils voulaient couronner ma longue carrière militaire et politique. En persistant, je pourrais contribuer à diviser les suffrages des modérés; je ne me le pardonnerais jamais. Je les supplie de consacrer leurs voix sur un homme à qui l'assentiment le plus général peut donner assez de force pour donner le présent et consolider l'avenir.

La durée, 6 novembre 1848.

« Signé: Maréchal BUGEAUD. »

UNE LANCE.—Le port de Charbourg vient d'être le théâtre d'une des ces grandes scènes maritimes qui ont le privilège d'attirer la foule et de l'impressionner par leur caractère de puissance et de majesté.

Le vaisseau le *Henri IV*, de cent bouches à feu, a été lancé de quatrième cale de l'avant-port.

L'opération dirigée par M. de Lavignais, sous-directeur des constructions navales, s'est faite avec le plus beau succès, par un temps magnifique, sous les yeux de plus de vingt mille personnes peut-être, qui couvraient toute la longueur des quais autour de l'avant-port et se pressaient au abord de la cale, sous les tentes et sur les passerelles. Beaucoup d'étrangers assistaient à cette imposante cérémonie, que la marine avait entourée de tout l'éclat possible; les uns étaient arrivés des campagnes et des villes voisines, les autres venaient de Caen, du Havre, de Paris, de l'Angleterre.

Pour l'observateur, le lancement d'un vaisseau est un spectacle prodigieux où l'homme, par la seule puissance de la statique, et sans l'aide de la dynamique, fait mouvoir à sa volonté une masse dont le colossal volume et l'énorme pesanteur semblent défer toutes les forces humaines. Pour le navire, paré des couleurs nationales, et que salue l'harmonie d'une musique guerrière, c'est le jour de son baptême, c'est la solennité de ses fiançailles avec la mer.

DIOCÈSE D'ALGER.—Nous apprenons avec satisfaction que l'administration de la guerre s'est préoccupée dès l'origine des moyens à prendre pour assurer aux colons d'Algérie les

secours religieux ; elle a même pris l'initiative à cet égard et montré pour cette affaire la plus louable sollicitude.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 22 DECEMBRE 1848.

Vu les événements importants survenus à Rome, nous croyons devoir remettre à notre prochaine feuille plusieurs articles pour donner le suivant et les détails qui viennent après, au sujet de ces événements.

EVÉNEMENTS DE ROME.

Pie IX était captif hier : il est peut-être en fuite aujourd'hui ! Le chef de ses ministres a succombé sous le poignard d'un lâche assassin ; une troupe assiégée les portes du Quirinal ; une heure seulement est donnée au souverain Pontife, pour évacuer le Quirinal à sa demeure et le massacrer à ses fidèles serviteurs ; il délibère sous le canon de la garde civique, et sous les menaces de la multitude qui crie : Vive la République ! Son secrétaire intime est jeté à la fureur du Quirinal, et les balles vont frapper la muraille dans la chambre même du Pape !

On a vu, sur la foi d'un courrier qui traversait ce matin Paris et en portait la nouvelle à Londres, que Rome est livrée à de tristes scènes de dévastation et de carnage.

Voilà donc où devait aboutir tant de cris hypocrites de liberté, tant d'exigences turbulentes, à qui ne satisfaisaient pas les innombrables bienfaits et les concessions sans bornes du plus libéral et du plus paternel des monarques !

Mais aussi, à Rome comme à Jérusalem, sur son trône ou dans les chaînes, un Vaincu ou dans l'exil, roi couronné de gloire ou martyr couronné d'épines, et n'ayant plus à la main qu'un sceptre de roseau, il est également vénérable et cher à nos cœurs.

Mais aussi, à Rome comme à Jérusalem, sur son trône ou dans les chaînes, un Vaincu ou dans l'exil, roi couronné de gloire ou martyr couronné d'épines, et n'ayant plus à la main qu'un sceptre de roseau, il est également vénérable et cher à nos cœurs.

Pour nous, enfants de l'Église, enfants de ces grandes et terribles leçons. Quels coups faudra-t-il donc que Dieu frappe, si ceux-ci ne suffisent pas ? C'est le dernier éclat de la foudre, si grandit depuis longtemps sur nos têtes ; n'est-ce pas assez fort pour se faire entendre aux plus sourds, et ses sinistres heures ne suffisent-elles pas pour éclairer les plus aveugles ?

Mais laissons ces pensées : ne formons nous qu'un cœur et qu'une âme pour faire parvenir au glorieux vaincu du Quirinal, à notre Père vénéré et cher, les témoignages unanimes de nos affections et de nos douleurs.

Forcé de quitter Rome, les uns assurent qu'il s'est réfugié à Malte ; d'autres disent à Marseille, sur la terre de France ; d'autres, qu'il n'a pas voulu quitter les Etats de l'Église, et qu'il a été chercher un asile près des grottes et des montagnes de Subiaco ; quelle que soit la terre hospitalière qui l'a reçu, que cette terre soit bénite !

Et dès ce moment, en quelque lieu que l'ange du Vaincu l'ait conduit, prosternés en esprit et dans l'effusion du plus tendre amour, nous baisons ses pieds, comme nous aurions baisé ceux de Pierre au sortir de la prison Mamertine !

ROME 14 NOVEMBRE.— Le ministère est averti. Il s'attend à quelque démonstration hostile, et il est très-déterminé à persévérer dans une voie énergique. Il vient de donner l'ordre d'arrêter le fameux P. Gavazzi, ce moine turbulent, que les Barnabites ont exposé de leur ordre, et qui poursuit les Légations en soulevant la sédition et en excitant les passions révolutionnaires.

ROME 16 NOVEMBRE.— Toute la nuit a été employée par les chefs des exilés à préparer par le moyen des courriers la journée d'aujourd'hui ; ils savaient qu'ils n'avaient aucune résisance à craindre de la part de l'autorité.

DES HEURES DU MATIN.— Le peuple se réunit lentement ; il y avait de l'enthousiasme.

Le Pape les assure de ses bonnes intentions de choisir un ministère conforme à leurs desirs, il leur fait part des refus qu'il a éprouvés, il leur demande de protéger quelque temps encore la tranquillité pour qu'il puisse former une combinaison.

Les réponses embarrassées, qui lui furent faites dirent lui laisser peu d'espérances, et néanmoins il résolut d'aller jusqu'au bout.

LES INSURGÉS ONT DÉJÀ VAINCU ET METTRE LE FEU, mais les Suisses de la garde du Pape et quelques gardes italiens les ont repoussés ; alors ils ont descendu dans la ville, appelant le peuple aux armes.

Tout le reste de la troupe se sont joints à eux ; ils ont investi le palais où il n'y avait toujours que les 80 Suisses et quelques gardes nobles ; ont brisé un canon contre la porte principale, et ils ont donné une heure au Saint-Père ; il fallut céder ou faire massacrer ses fidèles serviteurs et les Suisses, résolus à mourir plutôt que de laisser le Pape à Pie IX saivant en cela, du reste, les conseils du corps diplomatique réuni autour de sa personne, a laissé publier la liste et les conditions que vous trouverez dans nos journaux de Rome.

LE MINISTÈRE.— Le ministère démocratique est ainsi composé : Le ministre de l'Intérieur, M. Mamiani ; le ministre de l'Instruction publique, M. Mamiani ; le ministre de l'Intérieur, M. Mamiani ; le ministre des Finances, M. Sereni ; le ministre du Commerce, M. Campello ; le ministre de la Guerre, M. Sereni ; le ministre de la Justice, M. Sereni.

LE MINISTÈRE.— Le ministère démocratique est ainsi composé : Le ministre de l'Intérieur, M. Mamiani ; le ministre de l'Instruction publique, M. Mamiani ; le ministre de l'Intérieur, M. Mamiani ; le ministre des Finances, M. Sereni ; le ministre du Commerce, M. Campello ; le ministre de la Guerre, M. Sereni ; le ministre de la Justice, M. Sereni.

LE MINISTÈRE.— Le ministère démocratique est ainsi composé : Le ministre de l'Intérieur, M. Mamiani ; le ministre de l'Instruction publique, M. Mamiani ; le ministre de l'Intérieur, M. Mamiani ; le ministre des Finances, M. Sereni ; le ministre du Commerce, M. Campello ; le ministre de la Guerre, M. Sereni ; le ministre de la Justice, M. Sereni.

LE MINISTÈRE.— Le ministère démocratique est ainsi composé : Le ministre de l'Intérieur, M. Mamiani ; le ministre de l'Instruction publique, M. Mamiani ; le ministre de l'Intérieur, M. Mamiani ; le ministre des Finances, M. Sereni ; le ministre du Commerce, M. Campello ; le ministre de la Guerre, M. Sereni ; le ministre de la Justice, M. Sereni.

LE MINISTÈRE.— Le ministère démocratique est ainsi composé : Le ministre de l'Intérieur, M. Mamiani ; le ministre de l'Instruction publique, M. Mamiani ; le ministre de l'Intérieur, M. Mamiani ; le ministre des Finances, M. Sereni ; le ministre du Commerce, M. Campello ; le ministre de la Guerre, M. Sereni ; le ministre de la Justice, M. Sereni.

LE MINISTÈRE.— Le ministère démocratique est ainsi composé : Le ministre de l'Intérieur, M. Mamiani ; le ministre de l'Instruction publique, M. Mamiani ; le ministre de l'Intérieur, M. Mamiani ; le ministre des Finances, M. Sereni ; le ministre du Commerce, M. Campello ; le ministre de la Guerre, M. Sereni ; le ministre de la Justice, M. Sereni.

peuvent faire partie du ministère démocratique.— Nous étions bien sûr que le pieux et savant abbé Rosmini ne consentirait pas à répondre aux espérances que les démagogues avaient osé mettre en lui et qu'il refuserait même la complicité de son nom au ministère issu des sanglantes journées de novembre.

DETAILS.— La Gazette Piémontaise ajoute les quelques détails qui suivent : « A huit heures du matin, la garde civique s'est rassemblée sur la place avec et sans armes, décidée à avoir les Suisses. Une députation s'est rendue auprès du Pape, qui a capitulé au nom des Suisses, à la condition que tous seraient la vie sauve.

DEUX PENSÉES.— Les Suisses ont été désarmés ; ils partiront ce soir. A neuf heures, la garde civique a pris possession de toutes les portes qu'occupaient les Suisses et le Saint-Père est gardé par elle. Les blessés du peuple et de la troupe sont au nombre de onze ou douze ; aucun n'a succombé.

ANARCHIE DANS L'OHIO.— Nos échanges des Etats-Unis nous apprennent que l'Ohio est en ce moment dans une anarchie complète. En voici l'explication dans le Courier des Etats-Unis : « La constitution de l'Ohio établit que la législature sera composée d'un sénat de trente-six membres, et d'une chambre de soixante-douze représentants. Mais elle défère à cette dernière le pouvoir de modifier, à des époques déterminées, la répartition des membres de la législature en proportion du mouvement de la population.

LES DÉMOCRATES SE SONT EMPARÉS DE LA SALLE, ont admis leurs amis d'Hamilton ; et lorsque les Whigs sont arrivés, ils se sont fait faire de nouveau l'appel nominal, pour ainsi sanctionner leurs précédents, et exclure les élus des Whigs d'Hamilton.

LES DÉMOCRATES SE SONT EMPARÉS DE LA SALLE, ont admis leurs amis d'Hamilton ; et lorsque les Whigs sont arrivés, ils se sont fait faire de nouveau l'appel nominal, pour ainsi sanctionner leurs précédents, et exclure les élus des Whigs d'Hamilton.

LES DÉMOCRATES SE SONT EMPARÉS DE LA SALLE, ont admis leurs amis d'Hamilton ; et lorsque les Whigs sont arrivés, ils se sont fait faire de nouveau l'appel nominal, pour ainsi sanctionner leurs précédents, et exclure les élus des Whigs d'Hamilton.

LES DÉMOCRATES SE SONT EMPARÉS DE LA SALLE, ont admis leurs amis d'Hamilton ; et lorsque les Whigs sont arrivés, ils se sont fait faire de nouveau l'appel nominal, pour ainsi sanctionner leurs précédents, et exclure les élus des Whigs d'Hamilton.

LES DÉMOCRATES SE SONT EMPARÉS DE LA SALLE, ont admis leurs amis d'Hamilton ; et lorsque les Whigs sont arrivés, ils se sont fait faire de nouveau l'appel nominal, pour ainsi sanctionner leurs précédents, et exclure les élus des Whigs d'Hamilton.

LES DÉMOCRATES SE SONT EMPARÉS DE LA SALLE, ont admis leurs amis d'Hamilton ; et lorsque les Whigs sont arrivés, ils se sont fait faire de nouveau l'appel nominal, pour ainsi sanctionner leurs précédents, et exclure les élus des Whigs d'Hamilton.

LES DÉMOCRATES SE SONT EMPARÉS DE LA SALLE, ont admis leurs amis d'Hamilton ; et lorsque les Whigs sont arrivés, ils se sont fait faire de nouveau l'appel nominal, pour ainsi sanctionner leurs précédents, et exclure les élus des Whigs d'Hamilton.

LES DÉMOCRATES SE SONT EMPARÉS DE LA SALLE, ont admis leurs amis d'Hamilton ; et lorsque les Whigs sont arrivés, ils se sont fait faire de nouveau l'appel nominal, pour ainsi sanctionner leurs précédents, et exclure les élus des Whigs d'Hamilton.

LES DÉMOCRATES SE SONT EMPARÉS DE LA SALLE, ont admis leurs amis d'Hamilton ; et lorsque les Whigs sont arrivés, ils se sont fait faire de nouveau l'appel nominal, pour ainsi sanctionner leurs précédents, et exclure les élus des Whigs d'Hamilton.

LES DÉMOCRATES SE SONT EMPARÉS DE LA SALLE, ont admis leurs amis d'Hamilton ; et lorsque les Whigs sont arrivés, ils se sont fait faire de nouveau l'appel nominal, pour ainsi sanctionner leurs précédents, et exclure les élus des Whigs d'Hamilton.

LES DÉMOCRATES SE SONT EMPARÉS DE LA SALLE, ont admis leurs amis d'Hamilton ; et lorsque les Whigs sont arrivés, ils se sont fait faire de nouveau l'appel nominal, pour ainsi sanctionner leurs précédents, et exclure les élus des Whigs d'Hamilton.

LES DÉMOCRATES SE SONT EMPARÉS DE LA SALLE, ont admis leurs amis d'Hamilton ; et lorsque les Whigs sont arrivés, ils se sont fait faire de nouveau l'appel nominal, pour ainsi sanctionner leurs précédents, et exclure les élus des Whigs d'Hamilton.

LES DÉMOCRATES SE SONT EMPARÉS DE LA SALLE, ont admis leurs amis d'Hamilton ; et lorsque les Whigs sont arrivés, ils se sont fait faire de nouveau l'appel nominal, pour ainsi sanctionner leurs précédents, et exclure les élus des Whigs d'Hamilton.

LES DÉMOCRATES SE SONT EMPARÉS DE LA SALLE, ont admis leurs amis d'Hamilton ; et lorsque les Whigs sont arrivés, ils se sont fait faire de nouveau l'appel nominal, pour ainsi sanctionner leurs précédents, et exclure les élus des Whigs d'Hamilton.

1° Il n'y aurait là aucune violation des nouveaux principes fiscaux du gouvernement anglais, puisque ce droit ne serait qu'une taxe pour soutenir le revenu.

2° Un tel droit ne préjudicierait pas sur le consommateur, mais sur le producteur, et en général n'augmenterait point en Angleterre le prix des céréales, mais ne ferait que réduire les prix sur les marchés étrangers.

3° Cette mesure fournirait à la colonie un million de louis sterling de revenus, et ne préjudicierait que sur l'étranger.

4° Ce serait un moyen de continuer à maintenir les liens entre le Canada et la mère-patrie.

LES POMPIERS.

Comme nous le pensions, les Pompiers ont montré mardi dernier leur bon-sens et leur amour du bon ordre. Ils se sont bien assemblés le soir et ont bien sonné les cloches des maisons de pompes ; mais ils se sont rendus en paix au Conseil de Ville, où une députation d'entre eux s'est présentée au Maire et a remis entre ses mains la résignation légale de 339 pompiers, avec demande de la déposer devant le Conseil. S. H. le Maire a alors exprimé l'espérance que la Ville ne serait pas privée des services d'un corps d'hommes aussi actifs, et après leur avoir donné l'assurance que leur résignation serait déposée ce soir devant le Conseil de Ville, il leur a recommandé de s'en retourner paisiblement et sans excès de tumulte.

Nous voyons que la Caroline du Sud suppose à ce que le Congrès passe une loi pour défendre l'esclavage dans les territoires nouvellement acquis. Elle menace de se retirer dans le cas où une telle loi serait passée ; et invite les autres Etats à esclaves à l'imiter, et à se concerter avec elle pour empêcher toutes les mesures nécessaires.

Le Transcript de samedi dit en réponse à un article de la Gazette de Montreal : « L'Éditeur de la Gazette ne peut ignorer combien l'on est avide d'emplois dans ce pays, combien l'on s'y empresse lorsque l'on y est, et quel tapage l'on fait lorsque l'on en est chassé !

Le Transcript de samedi dit en réponse à un article de la Gazette de Montreal : « L'Éditeur de la Gazette ne peut ignorer combien l'on est avide d'emplois dans ce pays, combien l'on s'y empresse lorsque l'on y est, et quel tapage l'on fait lorsque l'on en est chassé !

Le Transcript de samedi dit en réponse à un article de la Gazette de Montreal : « L'Éditeur de la Gazette ne peut ignorer combien l'on est avide d'emplois dans ce pays, combien l'on s'y empresse lorsque l'on y est, et quel tapage l'on fait lorsque l'on en est chassé !

Le Transcript de samedi dit en réponse à un article de la Gazette de Montreal : « L'Éditeur de la Gazette ne peut ignorer combien l'on est avide d'emplois dans ce pays, combien l'on s'y empresse lorsque l'on y est, et quel tapage l'on fait lorsque l'on en est chassé !

Le Transcript de samedi dit en réponse à un article de la Gazette de Montreal : « L'Éditeur de la Gazette ne peut ignorer combien l'on est avide d'emplois dans ce pays, combien l'on s'y empresse lorsque l'on y est, et quel tapage l'on fait lorsque l'on en est chassé !

Le Transcript de samedi dit en réponse à un article de la Gazette de Montreal : « L'Éditeur de la Gazette ne peut ignorer combien l'on est avide d'emplois dans ce pays, combien l'on s'y empresse lorsque l'on y est, et quel tapage l'on fait lorsque l'on en est chassé !

Le Transcript de samedi dit en réponse à un article de la Gazette de Montreal : « L'Éditeur de la Gazette ne peut ignorer combien l'on est avide d'emplois dans ce pays, combien l'on s'y empresse lorsque l'on y est, et quel tapage l'on fait lorsque l'on en est chassé !

Le Transcript de samedi dit en réponse à un article de la Gazette de Montreal : « L'Éditeur de la Gazette ne peut ignorer combien l'on est avide d'emplois dans ce pays, combien l'on s'y empresse lorsque l'on y est, et quel tapage l'on fait lorsque l'on en est chassé !

Le Transcript de samedi dit en réponse à un article de la Gazette de Montreal : « L'Éditeur de la Gazette ne peut ignorer combien l'on est avide d'emplois dans ce pays, combien l'on s'y empresse lorsque l'on y est, et quel tapage l'on fait lorsque l'on en est chassé !

Le Transcript de samedi dit en réponse à un article de la Gazette de Montreal : « L'Éditeur de la Gazette ne peut ignorer combien l'on est avide d'emplois dans ce pays, combien l'on s'y empresse lorsque l'on y est, et quel tapage l'on fait lorsque l'on en est chassé !

Le Transcript de samedi dit en réponse à un article de la Gazette de Montreal : « L'Éditeur de la Gazette ne peut ignorer combien l'on est avide d'emplois dans ce pays, combien l'on s'y empresse lorsque l'on y est, et quel tapage l'on fait lorsque l'on en est chassé !

Le Transcript de samedi dit en réponse à un article de la Gazette de Montreal : « L'Éditeur de la Gazette ne peut ignorer combien l'on est avide d'emplois dans ce pays, combien l'on s'y empresse lorsque l'on y est, et quel tapage l'on fait lorsque l'on en est chassé !

Le Transcript de samedi dit en réponse à un article de la Gazette de Montreal : « L'Éditeur de la Gazette ne peut ignorer combien l'on est avide d'emplois dans ce pays, combien l'on s'y empresse lorsque l'on y est, et quel tapage l'on fait lorsque l'on en est chassé !

Le Transcript de samedi dit en réponse à un article de la Gazette de Montreal : « L'Éditeur de la Gazette ne peut ignorer combien l'on est avide d'emplois dans ce pays, combien l'on s'y empresse lorsque l'on y est, et quel tapage l'on fait lorsque l'on en est chassé !

Le Transcript de samedi dit en réponse à un article de la Gazette de Montreal : « L'Éditeur de la Gazette ne peut ignorer combien l'on est avide d'emplois dans ce pays, combien l'on s'y empresse lorsque l'on y est, et quel tapage l'on fait lorsque l'on en est chassé !

LECTURE PUBLIQUE.

Hier soir, S. H. le juge Mondelet a fait à l'Hotel Donegan sa lecture sur "l'indépendance du caractère."

Le lecteur a d'abord fait voir ce qu'est l'indépendance du caractère; il en a démontré les heureux effets, et en a fait un éloge pompeux.

M. Mondelet, qui fait tant de sermons de l'indépendance du caractère, devra nous savoir gré de profiter des bons conseils et de lui être franchement noté manière de voir.

Quant aux préceptes, M. Mondelet les donne toujours avec un talent remarquable, et autant que nous pouvons en juger par la rapide lecture qu'il a faite hier soir, ne s'est pas écarté des vrais principes.

Quant aux préceptes, M. Mondelet les donne toujours avec un talent remarquable, et autant que nous pouvons en juger par la rapide lecture qu'il a faite hier soir, ne s'est pas écarté des vrais principes.

NOUVEAU TESTAMENT.

Nous recevons réception, avec remerciements, de Hest's Pictorial Catholic New Testament. Cette seconde livraison, qui nous fournit le 3e de l'évangile de St. Matthieu et le commencement de celui de St. Marc, ne le cède en aucune manière à la première.

CATHÉDRALE DE KINGSTON, &c.

Nous voyons par un de nos échanges étrangers (Freeman's Journal) que la cathédrale de Kingston est placée au centre de cette ville, sur un terrain élevé, du haut duquel la vue s'étend sur la ville, ses environs, le fort et le lac Ontario.

Le collège Catholique de Kingston est voisin de la cathédrale, et à 150 pieds de long sur 40 pieds de profondeur; il a en outre cinq étages de hauteur.

Il y a encore près de là un établissement des sœurs de St. Joseph, dont l'occupation est de soigner les malades; un établissement des Sœurs de la congrégation qui tiennent une école du jour et un pensionnat; toutes ces bonnes sœurs rendent de grands services aux habitants de Kingston, qui ont, outre cela, des écoles catholiques pour les classes pauvres, fréquentées par 500 enfants.

Dans le même article du Freeman's Journal, il est parlé de NN. SS. les Evêques Gaultin, Prévost et Whelan; nous confions nous permettre de rectifier ces erreurs de nom, et de lui donner, au lieu de Gaultin, Prévost, et Whelan, les noms de Gaultin, Prince et Pléden.

LES QUASI-ROUGES.

Monsieur le Rédacteur, 21 Décembre 1848.

Permettez-moi de vous demander une place dans votre intéressante feuille, pour faire quelques réflexions au sujet des doctrines du journal des Quasi-Rouges de Montréal.

Ces et armants petits républicains prennent pour eux tout ce que l'on dit contre les rouges des autres pays. Un de vos confrères de Québec a eu le malheur d'appeler canaille les turbulents, rouges et socialistes en Prusse.

mes qu'ils sympathisent avec la canaille; cela leur fait honneur, en vérité!! Maintenant nous le demandons à tous les honnêtes gens: "Quelle confiance peut-on avoir dans de pareilles gens?"

Avec ces remarques, je termine, en vous demandant, M. le rédacteur, de correspondre de temps en temps avec votre excellent journal.

CAMPAGNARD.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs à l'annonce de M. J. B. Rolland, au sujet du Manuel de Tempérance de M. Chiniquy.

DE TOUT UN PEU.

RETOUR.—M. M. Frislow et Brown sont de retour de leur tournée dans les Etats-Unis.

ENCORE DES MINES.—Le Houston Telegraph rapporte que sur le Rio Puerco (Texas) on vient de découvrir des mines d'or, aussi riches et aussi considérables que celles de Californie.

NOUVEAUX EVÊQUES.—Le Catholic Telegraph de Pittsburgh annonce que le R. P. Vandeveldt, ex-provincial de la Société de Jésus dans le Missouri, est nommé Evêque d'Chicago, et le T. R. Maurice de St. Palais, Evêque de Vincennes.

EGLISE.—Le Freeman's Journal de New-York rapporte qu'il va être construit une nouvelle église catholique à Georgetown, près de Washington.

PALERME.—Aux dernières dates, les ouvriers avait \$5 par jour à San-Franisco.

UNGRANS.—Il vient d'arriver à New-York un Anglais du nom de Hales qui a huit pieds de hauteur.

ISTHME.—Les journaux de la Nouvelle Orleans nous apprennent que l'on va percer un canal à travers l'isthme de Panama, et que ce plan aura sa réalisation avant qu'il soit longtemps.

LES AMÉRICAINS EN CHINE.—Il paraît qu'un différend, survenu entre l'envoyé Américain et le commissaire Chinois à Canton, fait craindre un conflit entre les forces américaines et chinoises.

VICO.—Le Père de Vico est mort du Typhus à Londres, le 15 novembre; il était sur le point de revenir en Amérique.

EGLISE D'ANGLETERRE.—L'Hon. Baptiste W. Noël, Ministre Anglican à Londres, vient d'annoncer publiquement à sa Congrégation qu'il se retire de l'Eglise établie d'Angleterre, et qu'il se joint aux principes des non-conformistes.

FAILLITE.—Les dernières nouvelles de Londres nous apprennent la faillite à Birmingham de la maison Lord et Cie C'est une faillite de £50000.

ADDITIONS.—Il paraît que M. Montalembert et le Maréchal Bugeaud se sont prononcés pour la candidature de Louis-Napoléon.

UN MOT.—On se préoccupe, dans le monde politique, de longues visites faites au chef du pouvoir exécutif par M. Proudhon.

TUNIS.—Le Roy de Tunis a enfin reconnu la République Française et a payé les indemnités réclamées.

LES CIRASSIENS.—Les Russes ont gagné une victoire peu considérable contre les Cirassiens.

LES INDES ANGLAISES.—Des nouvelles de Bombay jusqu'au 17 octobre nous apprennent que le gouvernement Anglais a résolu de s'emparer du Panjab et Lord Gough s'était mis en campagne avec une armée de 20000 hommes.

LEVANT.—Le Phare d'Alexandrie, du 11 octobre, annonce que les ravages du choléra ont cessé complètement en Egypte, et que le commerce a repris son activité ordinaire.

Le firman impérial qui revêt Ibrahim-Pacha du titre et des insignes de gouverneur général de l'Egypte, a été lu à la citadelle du Caire, en présence d'Abbas-Pacha, Mehmet-Ali-Bey, Kiamil-Pacha, de tous les hauts fonctionnaires qui se trouvaient sur les lieux, du corps des olémas et d'un grand nombre de personnes.

Ce grand homme se repose aujourd'hui sur ses lauriers acquis par quarante-trois ans d'un travail assidu consacré à la prospérité de l'Egypte.

MARSH.—Une correspondance particulière du Caire apporte au Courrier romano la nouvelle suivante: "Ibrahim-Pacha ayant appris, par le consul de Rome au Caire, que S. Em. le Cardinal Altieri désirait avoir quelques blocs d'albâtre pour l'érection d'un monument et pour d'autres travaux à exécuter dans la basilique de Saint-Pierre s'est empressé de donner les ordres nécessaires pour que ces blocs fussent extraits de la carrière à Benesuf et immédiatement dirigés sur Rome."

Une correspondance particulière du Caire apporte au Courrier romano la nouvelle suivante: "Ibrahim-Pacha ayant appris, par le consul de Rome au Caire, que S. Em. le Cardinal Altieri désirait avoir quelques blocs d'albâtre pour l'érection d'un monument et pour d'autres travaux à exécuter dans la basilique de Saint-Pierre s'est empressé de donner les ordres nécessaires pour que ces blocs fussent extraits de la carrière à Benesuf et immédiatement dirigés sur Rome."

LOS ANGLAIS.—Le Times, le Morning Herald, le Globe and Traveller et plusieurs autres journaux anglais disent que les fonds ont considérablement baissé à la Bourse de Londres depuis que M. Louis Bonaparte s'est mis sur les rangs pour la présidence.

LA CORDAIRE.—Nous sommes heureux d'apprendre que Mgr l'Archevêque de Paris a écrit au R. P. Lacordaire pour lui demander de prêcher la station du Carême dans la métropole.

ITALIE.—DIOCÈSE DE PLAISANCE.—Une lettre de cette ville annonce la mort du vénérable Evêque, le comte Louis Savvitate.

AUTRICHE.—Nous avons enfin la liste officielle des nouveaux ministres autrichiens. Ce sont: M. Felix de Schwarzenberg, président du conseil; le comte Stadion, ministre de l'intérieur; le général Cordon, ministre de la guerre; Krauss, ministre des finances; Thienfische, à l'agriculture; Bruck, au commerce.

EGYPTE.—C'est le 22 septembre que S. A. Ibrahim-Pacha a pris possession légale du gouvernement de l'Egypte. Le firman du sultan qui lui confère l'investiture avec le titre de vice-roi et de grand-visir honoreur lui a été lu à la citadelle du Caire, en présence des grands du pays, qui ont ensuite fait les actes ordinaires de soumission.

MILAN.—Le maréchal Radetzki vient de frapper un énorme contribution militaire sur 225 des premières familles de la Lombardie. Ces contribuables devront payer de 30 à 40 millions. La municipalité a présenté une protestation rédigée par l'avocat Sormanni.

SICILE.—Une lettre de Palerme, en date du 4 novembre, renferme le passage suivant: "Notre parlement rapportera peut-être les deux décrets des 15 avril et 10 juillet, par lesquels la Sicile s'élevait en monarchie constitutionnelle sous le trône du duc de Gênes."

FLORENCE.—Le ministère a dissous le parlement de la Toscane, et vient d'adresser aux électeurs une circulaire au sujet des prochaines élections. Il y est proclamé que la démocratie et la monarchie peuvent vivre ensemble, et il emprunte ses exemples à la république de Sparte.

MOÛSE DE DIJON.—Le Spectateur de Dijon annonce que le R. P. Lacordaire prêchera la station de l'Avent dans la cathédrale de Dijon.

NAISSANCES.

En cette ville, le 19, la Dame de Lieutenant Colonel Antrobus a mis au monde une fille.

A Yamachiche, le 16, la dame du Docteur H. Beaulieu, a mis au monde une fille.

A Yamachiche, la dame de M. Honoré Pagé, a mis au monde un fils.

MARIAGE.

Le 19, par le Rév. M. Connolly, Thomas Kinton, bér. du département des ingénieurs royaux, à Belle, Jane Morisson, tous deux de cette ville.

DÉCÈS.

Décédé en cette ville, le 20, du courant Dame Léonide Ménache femme de M. Joseph Lauzon.

A New-York, Sieur William Hudl, à 19 ans, ci-devant de Montréal.

AVIS.

CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.

AVIS PUBLIC est par le présent donné, que cette partie du chemin de fer de St. Laurent et de l'Atlantique, depuis le TERMINUS de la compagnie, sur le St. Laurent, jusqu'à St. Hyacinthe, formant une distance de vingt milles, sera traversé au commencement le ou après le Mercredi, 27 courant, jusqu'à avis contraire; et les personnes qui desireront envoyer des marchandises par cette voie, sont invitées à les déposer dans les bâisses de la compagnie, au Terminal, lesquelles seront reçues sans exiger de paiement d'ici à ce que le steamboat traversier soit arrêté par les glaces flottantes.

Le tarif et les règlements seront publiés immédiatement pour l'information du public.

On désire de plus faire connaître que les directeurs se proposent de parcourir la route du chemin de fer MARTIN le 26 du courant jour qui précède l'ouverture du chemin au public, en partant de Longueuil pour St. Hyacinthe, à 9 heures du matin; les directeurs sont invités à faire ce voyage, afin de visiter et inspecter le chemin.

La cérémonie de l'inauguration anticipée du chemin a été reniée, en conséquence de l'état avancé de la saison, à une occasion plus favorable où elle pourra se faire avec plus de solennité par la compagnie et avec plus de satisfaction pour les actionnaires et les invites en general.

Par ordre, THOMAS STEERS, Secrétaire. Bureau de la Compagnie, 22 Déc. 1848.

L. A HUGUET LATOUR, NOUVEAU, No. 16, RUE ST. VINCENT, MONTREAL. Montréal, 20 octobre 1848.—6m

MANUEL DE TEMPERANCE.

Le Soussigné, ayant acheté le privilège de l'auteur le Rév. Père Chiniquy, saisi l'occasion d'en informer ses pratiques et le public en général qu'il va incessamment en imprimer une nouvelle édition, revue et considérablement augmentée par l'auteur.

Cette édition sera enrichie du portrait de l'Apôtre de la Tempérance l'Abbé Chiniquy, et ne se vendra pas plus chère que les précédentes.

J. B. ROLLAND. Montréal, 22 décembre 1848.—j.c.o.

BANQUE D'EPARGNES

DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL. LUNDI prochain, le 25 du courant, étant Fête d'Obligation (NOEL) il ne se fera pas d'affaires ce jour-là à cette Institution. Par ordre, JOHN COLLINS, Ca'ssier. 22 déc.

L'ALBUM

LITTÉRAIRE ET MUSICAL DE LA MINERVE

A été publié Samedi dernier; cette livraison qui contient un plus grand nombre de pages que les précédentes comprend l'année 1848. La feuille du titre et de la table qui doit être placée à la tête de ce volume se trouve à la fin de ce numéro.

Les frais de poste pour les prochaines livraisons seront réduits. Bureau de la Minerve, 15, rue St. Vincent, 22 déc. 1848.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

L'ALBUM LITTÉRAIRE

PARAIT TOUTS LES MOIS, Par livraisons de 40 Pages de Mutiliers, avec un MORCEAU DE MUSIQUE.

Au prix modique de \$2 par année pour les souscripteurs de LA MINERVE et de \$3 pour ceux qui ne sont pas abonnés à cette feuille; les paiements devront être faits à DEMANDE au commencement de chaque semestre, autrement on exigera 25. 6d. de plus des retardataires.—15 Déc.

ÉTABLISSEMENT DE RELIURE:

Coin des Rues Notre Dame et St. Vincent. Le Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de rouvrir son

ATELIER DE RELIURE, à l'endroit ci-dessus désigné, où il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa boutique qu'on voudra bien lui adresser. Il s'occupe à ses ouvrages avec attention et avec exactitude qui lui méritent l'encouragement public. M. Z. C. aura toujours en main toutes les fournitures pour Ecolle, telles que Livres, Papier, Plumes, Encre, &c., &c., &c. Z. CHAPELEAU. Montréal, 18 déc. 1848.—4c.

LE DR. P. MARTEL

A l'honneur d'annoncer, que les occupations multipliées, qui l'avaient empêché d'exercer sa profession, de puis plusieurs années, étant terminées, il en a repris l'exercice, et que les boues de consultation, chez lui, seront de 10 à 12 heures A. M. et de 1/2 à 3 heures P. M. Montréal, 1er Décembre 1848.—3s.

LES MELANGES RELIGIEUX

ET LA PROCHAINE SESSION.

Durant la prochaine session du Parlement Provincial, nous donnerons à nos abonnés un compte-rendu fidèle des procès-verbaux de nos chambres législatives. Nous ferons tout en nous pour que ce compte-rendu occupe le moins d'espace possible dans notre feuille, afin de pouvoir traiter, de mesure qu'ils se présenteront, les mesures les plus importantes, qui n'auraient pas été encore suffisamment discutées.

Durant la session du Congrès Américain à Washington, nous aurons une correspondance régulière de cette dernière ville, afin de tenir nos lecteurs au courant des procédés du Congrès Américain, dont plusieurs devront hautement intéresser nos compatriotes.

Nous espérons que les efforts que nous faisons pour augmenter l'intérêt et l'utilité des Melanges Religieux, ne seront pas perdus de vue par les lecteurs Canadiens, qui sauront les reconnaître par un encouragement de plus en plus libéral.

Nous recevrons des abonnements pour la session du parlement provincial; le prix sera, pour cet espace de temps, de SEPT CHELINS ET DEMI. Bureaux des Melanges Religieux, Montréal, 1er décembre 1848.

